



# Conditions de participation

## Prix

Parmi toutes les participations au jeu-concours, nous tirerons au sort trois paquets pour le plaisir parfait du café, composés chacun d'une machine une tasse ONO Coffee Black (SA), d'un moulin à café P.A.G. ainsi que de 250 g de café très apprécié « Malabar Monsooned » de notre torréfaction maison. Un paiement en espèces ou un échange du prix du concours est exclu.

## Participants

Toute personne âgée de plus de 18 ans et domiciliée en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein peut participer au tirage au sort. Les collaborateurs et collaboratrices de JURA Vertrieb (Schweiz) AG et JURA Elektroapparate AG ainsi que leurs proches sont exclus de la participation.

## Gagnants

Les gagnants sélectionnés seront informés par un e-mail envoyé à l'adresse électronique indiquée sur le formulaire d'inscription. Si aucune réponse n'est reçue dans les sept jours suivant l'envoi de l'e-mail les informant de leur gain, un autre gagnant sera sélectionné et recevra le prix.

## Inscription

L'inscription au concours est gratuite et n'entraîne aucune obligation d'achat. La date limite de participation est le 31 mai 2025. L'inscription se fait exclusivement par voie électronique au moyen du formulaire prévu à cet effet. Les données personnelles seront stockées dans notre logiciel jusqu'au tirage au sort du gagnant le 2 juin 2025, puis effacées. Toutes les données saisies ne seront pas transmises à des tiers. Si vous le souhaitez, une newsletter JURA sera envoyée régulièrement à l'adresse e-mail indiquée.

## Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu à huis clos le 2 juin 2025 et les gagnants seront informés par e-mail. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Tout recours juridique est exclu.

## Droit/tribunal compétent

Les présentes conditions de participation sont régies par le droit de la Confédération suisse. En cas de litige, les parties conviennent de la compétence exclusive du tribunal de Balsthal (Soleure), Suisse.